

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 20630
Numéro SIREN : 527 478 804
Nom ou dénomination : AEQUIDO LEGAL

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2019 sous le numéro de dépôt 3198

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-01-2019

N° DE DEPOT : 2019R003198

N° GESTION : 2010B20630

N° SIREN : 527478804

DENOMINATION : AEQUIDO LEGAL

ADRESSE : 64 boulevard Malesherbes 75008 Paris

DATE D'ACTE : 17-12-2018

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Démission de directeur général

AEQUIDO LEGAL
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 64 bd Malesherbes 75008 Paris
527 478 804 RCS Paris

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
DU 17 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix huit, le dix-sept décembre à 18 heures,

Les associés se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|----------------------------|
| • AEQUIDO GROUP , propriétaire de
Trente neuf mille cent quatre vingt une actions | 9 181 actions |
| • Monsieur Gérard CATTAN , propriétaire de
Une action | 1 action |
| • Monsieur Julien HERENBERG , propriétaire de
Une action | 483 action |
| • Monsieur Jean-Louis MULLENBACH , propriétaire de
Une action | 1 action |
| | <hr/> 9 666 actions |

La société COMAUDITEX, Commissaire aux comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée/présente.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gérard CATTAN.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social et que l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts, les copies des lettres de convocation, la feuille de présence,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés, plus de huit jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Démission du Directeur Général,

57  

- Pouvoirs pour les formalités.
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture de son rapport, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Julien HERENBERG de son mandat de Directeur Général à effet de ce jour et décide de ne pas le remplacer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Monsieur Gérard CATTAN
Président

Les Associés :

SAS AEQUIDO GROUP
Représentée par Gérard CATTAN

Gérard CATTAN

Julien HERENBERG

Jean-Louis MULLENBACH